

A quoi sert un comité d'éthique hospitalier?

Présentation du comité d'éthique du CHU A.Gacouin-Réanimation Médicale avec l'aimable aide du Dr Morel



Présentation au COREVIH Bretagne



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
DE RENNES



Le comité d'éthique du CHU

Un comité constitué de 17 membres

▶ Un collège des personnels de l'établissement

- 1 coordonnateur médical - élu par la CME. : V Morel
- 6 médecins de l'établissement - désignés par le Président de CME, après avis du médecin coordonnateur
- 3 personnels soignants - désignés par le Directeur des Soins – coordonnateur général des soins:
- 1 directeur - désigné par le Directeur Général.

▶ Un collège de personnes qualifiées

- 6 personnes qualifiées – désignées conjointement par le Président de CME et le Directeur Général sur proposition des membres du collège des personnels de l'établissement : Pr Almange, Pr Lagrée (philosophe), Mme Turpin-Bagot (Psychologue), Mme Legall (représentante des usagers), Pr Moquet-Angers (Juriste), Mr Schweyer (Sociologue)

Toute autre personne qui pourrait enrichir la discussion

Le comité d'éthique du CHU

Principes généraux de fonctionnement (1)

▶ **Organisation des réunions**

- **Dates fixes 5 à 6 fois par an (possibilité d'une réunion exceptionnelle).**
- **Réunion à huis clos.**
- **Confidentialité des débats et de toutes les informations acquises durant l'étude et la discussion du dossier.**
- **Ordre du jour proposé par le médecin coordonnateur.**

▶ **Procédure d'étude des dossiers (4 niveaux possible)**

- **Transmission aux membres du Comité – discussion en séance.**
- **Désignation d'un rapporteur qui instruit le dossier et le présente en séance.**
- **Création d'un groupe de travail pour instruire le dossier.**
- **Le Comité engage une réflexion plus générale (plus large que la question ou qui englobe plusieurs questions).**

Le Comité d'Ethique peut s'autosaisir d'une question relevant du champ de l'éthique médicale

Le comité d'éthique du CHU

Principes généraux de fonctionnement (2)

- ▶ **Les personnes qui peuvent solliciter**
 - Tout professionnel du CHU (passage nécessaire par l'encadrement et discussion avec équipe médicale fonction de la question)

- ▶ **Les personnes qui sollicitent l'avis du Comité peuvent**
 - Venir présenter le dossier.
 - Participer à la discussion préalable au rendu de l'avis.

- ▶ **Les avis sont purement consultatifs+++**

- ▶ **Les avis font l'objet d'un compte rendu**
 - Transmis aux membres du Comité et aux demandeurs.

- ▶ **Un rapport d'activité annuel**
 - Retraçant les différents cas traités.
 - Transmis aux membres du Comité.

- ▶ **Une présentation bi annuelle à la CME et à la CSIRMT**
 - Bilan de son activité.
 - Synthèse des réflexions menées.

Le comité d'éthique du CHU

Il donne un avis sur des problèmes ou des questions, relevant de l'éthique dans le domaine de la santé ou de la recherche biomédicale, soulevés au sein de l'établissement.

▶ **Ce qu'il fait :**

- Conseil pour des prises de décisions (thérapeutiques, diagnostiques...) difficiles.
- Étude a posteriori de dossiers qui ont soulevé des questions éthiques.
- Étude de protocoles de recherche ne relevant pas du CPP.
- Avis sur des documents institutionnels.

▶ **Ce qu'il ne fait pas du tout ou pas encore complètement .. :**

- L'enseignement.
- L'organisation de réunion grand public.
- Une mise à disposition et mise à jour d'un fond documentaire.

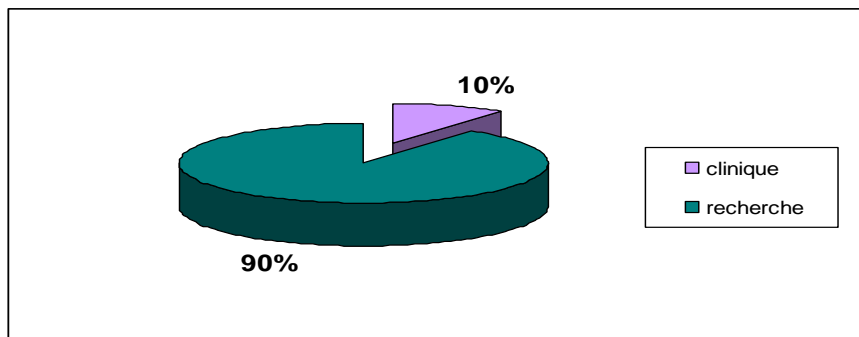
Une action seulement au niveau de l'établissement

Le comité d'éthique du CHU

Quelques données quantitatives 18/05/2009 – 18/03/2014 (1)

252 avis donnés

2009	2010	2011	2012	2013	2014
10	38	44	73	74	22



Délai de réponse

dossier clinique/recherche

29 jours [2 – 266]

Le comité d'éthique du CHU

Quelques données quantitatives 18/05/2009 – 18/02/2014 (2)

Plus de 300 dossiers recherches/publications

- ▶ **Procédure accélérée avec un sous groupe de travail**
- ▶ **Si besoin: discussion en séance plénière**
- ▶ **Les différents avis**
 - **Aucune réserve : environ 60%**
 - **Avis favorable avec réserves mineures : 30% (précisions sur la lettre d'information ou de consentement)**
 - **Avis défavorable avec réserves majeures : 10% (passage CPP nécessaire)**

Le comité d'éthique du CHU

Une analyse plus qualitative

▶ **Des éléments de satisfaction :**

- Une très bonne ambiance au sein du comité
- Des discussions riches, approfondies imprégnées d'une forte multidisciplinarité
- Des avis partagés par l'ensemble du comité : tous les avis pour l'instant à l'unanimité
- Une très grande sollicitation pour les projets de recherche: croissance importante

▶ **L'interrogation principale: faible mobilisation du comité pour des questions soulevant des problèmes éthiques**

- Les questions ne sont pas repérées comme étant des questions d'éthique et donc non posées
- Questions résolues en interne par les équipes
- Le Comité d'éthique n'est pas assez connu

▶ **Des sollicitations extérieures**

- Le CHGR : nous les avons aidés dans la constitution de leur propre CE
- Le Centre régional de gériatrie
- Le CH de Janzé

▶ **Des pistes d'améliorations**

- Renouveler une campagne d'information (publication en cours)
- Sensibilisation des professionnels aux questions éthiques
- Rassurer sur le fait que l'on peut donner des réponses en urgence (4 jours pour un dossier) et que l'on ne juge pas la question posée

L'avenir??

Grille en cours d'élaboration et de développement

	<i>Visée éthique : le bon</i>	<i>Principes moraux : mon devoir</i>	ETHIQUE EN SITUATION
JE Soi	Estime de soi : mes valeurs, mes priorités, mon préférable	TEST D'UNIVERSALISATION Mise à l'épreuve de mon désirable / le préférable	CONFRONTATIONS CULTURELLES Diversité culturelle
TU autre	AVEC ET POUR AUTRUI Sollicitude pour l'autre Prise en compte de ses désirs Libertés en réciprocité Reconnaissance mutuelle	Interdits : du meurtre, de l'inceste, du mensonge Respect d'autrui et de sa dignité ; <i>règle d'or</i> Humanité = fin en soi et pas seulement moyen	Cellules de conseil Groupes d'aide à la décision éthique Sollicitude pour l'autre, respect des règles / respect de la liberté
IL	DANS DES INSTITUTIONS JUSTES Visée du bien commun Recherche du bien vivre ensemble Socialisation des valeurs	RÈGLES CONTRACTUELLES Partage équitable Codes déontologiques Droits de l'homme	Débat public Débat démocratique (Media, Parlement) Conflit entre les institutions et la conscience morale individuelle

Quelques exemples de sollicitations du comité

- ▶ **Demande d'avis de la part des radiologues pédiatres de l'hôpital sud à qui l'on demande de déterminer l'âge osseux pour déterminer si des jeunes immigrés sont ou pas mineurs avec pour conséquence un risque d'expulsion.**
- ▶ **Demande d'avis de la part d'équipe médicale lorsqu'il y a discordance, voire conflit entre l'équipe et la famille de patients**
- ▶ **Equipe médicale gênée par l'attitude d'une patiente transfusée régulièrement, mais qui entre temps se saignait ou allait aux toilettes en cours de transfusion et jetait le culot en cours.**
- ▶ **Problème de la conservation et de transfert de gamètes dans un autre pays**
- ▶ **Peut-on se passer de la procédure légale de limitation ou d'arrêt de soins en réanimation en cas d'attentat avec afflux massif de blessés?**

